



centre démocrate *humaniste*

**Question orale de Mme Isabelle Moinnet, députée,
à M. Jean-Claude Marcourt, Vice-Président, Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et des
Médias**

Objet : réponse à votre courrier envoyé au ministre des Finances

Monsieur le Ministre,

Le 14 octobre dernier, je vous interrogeais sur le baccalauréat en management d'entreprise lancé par le SPF Finances et adressé uniquement aux étudiants néerlandophones. J'étais perplexe quant à, d'une part, l'exclusivité octroyée aux étudiants néerlandophones sous prétexte de l'existence d'un déficit de bacheliers sur le marché de l'emploi flamand et, d'autre part, quant aux avantages que présente ce baccalauréat pour ces derniers au détriment des francophones. Pour rappel, ce baccalauréat permettra aux étudiants qui le suivent de travailler deux jours par semaine au SPF et de participer, aux termes de leurs études, aux procédures de sélection du SPF Finances pour un emploi statutaire de niveau B. D'où ma crainte que les étudiants francophones soient pénalisés lors des procédures de sélection statutaire du SPF Finances, tous niveaux confondus.

En réponse à ma question orale, vous m'aviez fait part de votre regret qu'aucune concertation préalable à la mise en œuvre de ce projet n'ait eu lieu avec votre cabinet. Vous étiez également circonspect quant à cette formation qui émane d'un service public et devrait dès lors adresser son offre d'emploi à l'ensemble de la population. Finalement, vous étiez interpellé par le fait que le SPF Finances pense pouvoir faire face à une prétendue pénurie de bacheliers en Flandre en formant seulement trente nouveaux collaborateurs. Vous m'aviez également dit avoir adressé un courrier au nouveau ministre des Finances à ce propos de manière à « évoquer avec lui cette question dans les semaines prochaines ».

Monsieur le Ministre, avez-vous eu une réponse à votre courrier ? Que disait-elle ? Une concertation est-elle effectivement prévue ? Par ailleurs, vous m'aviez informée que la période des inscriptions à ce baccalauréat s'est clôturée le 15 octobre, cela signifie-t-il que les Francophones n'auront vraiment eu aucun accès à l'inscription ? Une ouverture d'inscription pour ces derniers est-elle envisagée ? Quand commence effectivement la formation ?

Je vous remercie, Monsieur le Ministre, pour votre réponse.

Isabelle Moinnet